

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL603

présenté par
M. Caure, rapporteur

ARTICLE 22

À la seconde phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« en charge »

le mot :

« chargée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.